



Avis d'ajournement d'audience publique

Le 15 août 2006

Réf. 2006-H-07
Révision 1

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) annonce l'ajournement de l'audience publique de deux journées sur la demande de SRB Technologies (Canada) Inc. (SRBT) concernant le renouvellement de son permis d'exploitation d'une installation de traitement des substances nucléaires.

L'audience qui devait se dérouler le 17 août et le 25 octobre 2006 sera rapportée à une date ultérieure. La décision d'ajourner l'audience fut prise suite à l'émission, aujourd'hui, d'un ordre à SRBT, la Commission étant tenue de réviser cet ordre donné par un fonctionnaire désigné. La révision se déroulera selon les exigences de la Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires et selon les règles d'équité procédurale.

La nouvelle date d'audience pour étudier la demande de SRBT sera annoncée avec suffisamment d'avis afin de permettre une étude équitable, informelle et rapide de la demande. Le permis d'opération en vigueur expire le 30 novembre 2006.

L'installation de SRBT fabrique des sources lumineuses scellées contenant du tritium qui sont utilisées dans les panneaux lumineux et d'autres objets lumineux. L'installation est située à Pembroke, en Ontario.

Pour plus de renseignements sur l'ajournement de cette audience, veuillez contacter :

Pascale Bourassa
Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire
280, rue Slater, C. P. 1046
Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : (613) 947-0247 ou 1 800 668-5284
Télec. : (613) 995-5086
Courriel : interventions@cnsccsn.gc.ca